



COMITÉ CONSULTATIF DE LA FORMATION MÉDICALE POSTDOCTORALE CADRE DE RÉFÉRENCE

Mandat

Le Comité consultatif est le comité de direction du vice-décanat, Formation médicale postdoctorale (FMPD). Le Comité consultatif est un sous-comité du Comité facultaire de la formation postdoctorale (CFFP – comité réunissant les directeurs et directrices de tous les programmes, où les décisions font l'objet d'un vote). Le Comité consultatif porte un regard stratégique sur les politiques, les procédures et les questions pédagogiques avant qu'elles ne soient soumises au CFFP aux fins d'examen et de ratification.

Rôles et responsabilités

Les rôles et responsabilités du Comité consultatif sont les suivants :

- a) Formuler des conseils relatifs aux questions de gouvernance ou de surveillance administrative, pédagogique ou financière
- b) Tenir des discussions portant sur les possibilités ou les problèmes liés aux missions d'enseignement et de recherche de la FMPD
- c) Contribuer à l'établissement de l'orientation stratégique de la FMPD
- d) Examiner les politiques, procédures et lignes directrices qui touchent la FMPD dans son ensemble
- e) Formuler des conseils relatifs aux questions soumises par la communauté de la FMPD

Structure hiérarchique

La présidence du Comité est assurée par le vice-décanat, FMPD. Le Comité consultatif est un sous-comité du CFFP.

Composition

Le Comité est composé des personnes occupant les postes suivants :

Membres d'office

1. Vice-doyen(ne), FMPD (présidence)
2. Vice-doyen(ne) adjoint(e), Fellowship
3. Vice-doyen(ne) adjoint(e), Approche par compétences en formation médicale
4. Vice-doyen(ne) adjoint(e), Programmes d'études
5. Président(e), Comité de promotion du bureau de la formation postdoctorale
6. Vice-doyen(ne) adjoint(e), Affaires des résidents
7. Vice-doyen(ne) adjoint(e), Formation médicale décentralisée
8. Vice-doyen(ne) adjoint(e), Agrément
9. Doyen(ne) associé(e) et directeur(-trice), Campus Outaouais
10. Vice-doyen(ne) adjoint(e), Formation professorale
11. Président(e), Association des résidents de McGill (ARM)



12. Directeur(-trice) de l'administration et des opérations (sans droit de vote)
13. Conseiller(-ère) au vice-décanat, FMPD (sans droit de vote)

Members désignés

1. Directeur(-trice) de programme représentant le Collège royal des médecins et chirurgiens du Canada
2. Directeur(-trice) de programme représentant le Collège des médecins de famille du Canada

Durée du mandat

Les membres d'office sont nommés au Comité pour toute la durée de leur mandat. Les membres désignés le sont pour un mandat de quatre (4) ans, renouvelable une fois.

Déroulement des réunions

Fréquence des réunions

Le Comité tient une réunion d'une (1) heure tous les deux (2) mois, de septembre à juin. Des réunions d'urgence additionnelles peuvent être convoquées par tout membre du comité. La présidence peut convoquer des réunions additionnelles au besoin. Tout membre avec droit de vote qui n'est pas en mesure de se présenter à une réunion peut nommer une personne déléguée pour le ou la représenter et voter en son nom, sous réserve de l'approbation de la présidence.

Le comité bénéficie de l'appui d'un ou d'une secrétaire (membre sans droit de vote). Les ordres du jour et les procès-verbaux seront produits et distribués par voie électronique à tous les membres.

Procédure de vote

Les décisions importantes ou qui ne font pas l'objet d'un consensus sont soumises à un vote. La présidence peut proposer ou appuyer une motion mais ne vote pas, sauf en cas d'égalité des voix. Les décisions seront prises à la majorité simple (50 % + 1) des membres votants présents à la réunion (virtuellement ou en personne). Un vote électronique peut être effectué au besoin. Pour ce type de vote, les décisions sont prises par une majorité simple (50 % + 1) des membres ayant voté avant la date limite établie. On considère qu'un membre votant n'ayant pas voté avant la date limite établie pour le vote électronique s'est abstenu.

Quorum

Le quorum correspond à au moins 50 % + 1 des membres du Comité.

Historique :

Comité consultatif

- Révision et approbation : 2018-12-12
- Révision et approbation : 2022-09-15
- Mise à jour : 2023-01-19

CFFP

- Approbation : 2022-09-15